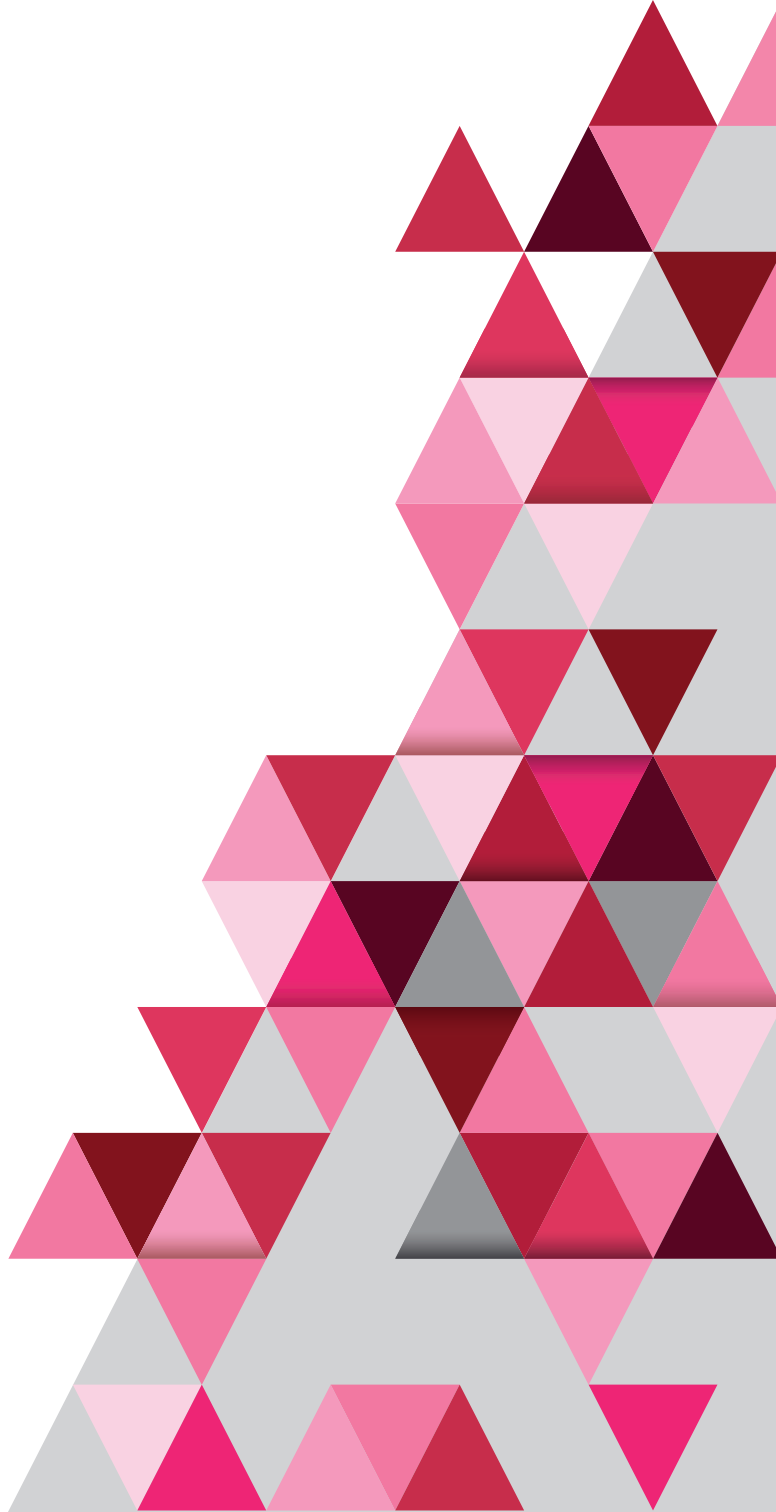




SYNTEC-INGÉNIERIE

Syntec-Ingénierie
La Fédération professionnelle de l'Ingénierie
148, boulevard Haussmann - 75008 PARIS
01 44 30 49 00 - 01 45 24 23 54
syntec-Ingénierie.fr
contact@syntec-ingenierie.fr

Twitter @Syntec_inge



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015 - 2016

Assemblée générale - Juin 2016

SOMMAIRE

- 3** Édito
- 4** Syntec-Ingénierie
- 5** Communication
- 6** Social, formation & RSE
- 8** À l'international
- 10** Juridique
- 11** Environnement & biodiversité
- 12** Innovation
- 13** Ville durable & connectée
- 14** Infrastructures, bâtiment & géotechnique
- 16** Industrie & énergie
- 17** Ingénierie & conseil en technologies
- 18** En régions
- 20** Équipe & revue de presse

ÉDITO



Dans un contexte économique toujours contrasté, Syntec-Ingénierie s'est mobilisé fortement en 2015 pour faire progresser la profession.

Nos interventions auprès des pouvoirs publics ont porté principalement sur la commande publique et la loyauté de la concurrence.

Alors que l'investissement du secteur privé commençait à repartir en France, celui du secteur public a continué à reculer en 2015. Syntec-Ingénierie a plaidé fortement pour que le nécessaire ajustement des finances publiques ne se fasse pas au détriment du

seul investissement, c'est-à-dire de la préparation de l'avenir.



« L'aide à nos adhérents pour appliquer des textes de plus en plus complexes est allée de pair avec un dialogue soutenu entre les partenaires sociaux dans les instances paritaires. »

Nous sommes intervenus à de nombreuses reprises en faveur de la loyauté de la concurrence déloyale exercée par des organismes publics, dans des domaines aussi divers que le ferroviaire, la biodiversité, l'aménagement urbain, l'expertise internationale...

Nous avons été très actifs pour défendre les intérêts de notre profession, mais plus largement la qualité des projets, lors de la réforme des marchés publics. Nous n'avons été que partiellement entendus. Notre souci de la loyauté de la concurrence s'est aussi appliqué aux relations avec les donneurs d'ordre dans le secteur privé et s'est notamment exprimé lors de la consultation sur la réforme du droit des contrats.

En raison notamment de la conjoncture française, l'expansion internationale de nos adhérents est restée au cœur de nos préoccupations. Nous nous sommes efforcés de diffuser l'information appropriée et de contribuer à la promotion du savoir-faire de l'ingénierie française hors de nos frontières.

La tenue à Paris de la COP 21 fin 2015 a été l'occasion de promouvoir les compétences de l'ingénierie française dans la lutte contre le changement climatique et dans l'atténuation de ses conséquences.

L'exercice par notre branche de ses responsabilités en matière sociale a continué à mobiliser fortement Syntec-Ingénierie. L'aide à nos adhérents pour appliquer des textes de plus en plus complexes est allée de pair avec un dialogue soutenu entre les partenaires sociaux dans les instances paritaires. Une attention particulière a été portée à la formation continue de nos salariés. Son financement a été, de fait, réduit par les réformes récentes et nous nous sommes efforcés de mettre en place les dispositifs propices à maintenir le niveau de formation indispensable à l'avenir de nos collaborateurs.

Toutes ces actions ont reposé sur l'effort de notre équipe centrale et de tous les adhérents qui s'impliquent dans les travaux de nos instances: conseil d'administration, bureaux, commissions, sans oublier les délégations régionales qui démultiplient notre action sur le terrain. Que tous en soient ici chaleureusement remerciés.

Nicolas Jachiet
Président de Syntec-Ingénierie

SYNTEC-INGÉNIERIE

Représenter l'ingénierie professionnelle auprès des pouvoirs publics
Défendre les intérêts de la profession
Promouvoir les métiers de l'ingénierie
Coordonner les actions collectives

La fédération professionnelle de l'ingénierie représente un domaine d'activités en constante évolution.

Au coeur de l'actualité : la ville durable et connectée, le climat, le Crédit Impôt Recherche, la valeur ajoutée de l'ingénierie dans les projets, la concurrence public-privé...

Les domaines d'activité

L'ingénierie professionnelle couvre un champ d'activité très divers :

- **Bâtiment** : tertiaire (écoles, hôpitaux, bureaux, hôtels, etc.), gares...
- **Conseil en Technologies** : automobile, aéronautique, ferroviaire, naval, TIC...
- **Industrie & Energie** : oil & gas, chimie, pharmacie, nucléaire, énergies renouvelables...
- **Infrastructure** : aménagements urbains, réseaux, systèmes de transport et mobilité...
- **Environnement & Biodiversité** : milieu naturel, pollutions, eau, déchets...
- **Géotechnique** : propriétés des sols, interactions sol/structures...

Nos participations

Syntec-Ingénierie est membre actif de :

- **MEDEF** avec la Fédération Syntec et les autres syndicats affiliés (numérique, études & conseil, événementiel, formation professionnelle).
- **EFCA** : la fédération européenne de l'ingénierie (un secteur de 1.000.000 emplois ; 150 milliards d'euros de services d'ingénierie dont 15 milliards d'euros d'exportations nettes).
- **FIDIC** : la fédération internationale de l'ingénierie (5 millions d'emplois hautement qualifiés dans le monde ; 300 milliards d'euros de production mondiale de services d'ingénierie).

Nos actions

- Lobbying auprès des élus et des pouvoirs publics
- Services et conseils aux adhérents
- Coordination de démarches collectives
- Organisation de manifestations régionales et nationales pour promouvoir et améliorer les conditions d'exercice de la profession
- Publications : Ingénierie & Projets, guides, études, livres blancs...
- Information en continu sur le secteur : newsletter, site, réseaux sociaux...

LES CHIFFRES CLÉS



44,5 milliards d'euros de CA

dont plus de 45% à l'international



350.000 emplois

dont plus de 50 % d'ingénieurs
(source INSEE)



Plus de 22 000 recrutements

estimés en 2013

Des commissions transversales :
innovation, RSE,
communication,
international, social et
juridique



COMMUNICATION

Valoriser la profession auprès des parties prenantes et dans les médias
 Promouvoir les métiers de l'ingénierie auprès des étudiants et du grand public
 Faire connaître les innovations du secteur

Promouvoir les métiers de l'ingénierie, les innovations et les projets des sociétés d'ingénierie professionnelle auprès des étudiants et du grand public

- Publication du magazine "Ingénierie & projets" - deux éditions et cibles différentes : les étudiants et les parties prenantes de l'ingénierie professionnelle (décideurs, institutions publiques et privées, partenaires...) sur les thèmes « **Changement climatique** » en 2015 et « **Santé** » début 2016.
- Vidéos de promotion sur l'ingénierie, ses secteurs et ses métiers.
- Animation des réseaux sociaux et du site dédié aux étudiants : avenir-ingenierie.fr

Les partenaires du bâtiment réunis à l'occasion du lancement de l'ouvrage « **Les 101 mots de l'ingénierie du bâtiment** » le 11 mai 2016.

Propositions et participation aux débats nationaux

- Contribution de l'ingénierie professionnelle aux débats nationaux grâce à différents outils : newsletter, lettre aux parlementaires, magazine, site web...
- Relais des positions de Syntec-Ingénierie dans les médias (presse spécialisée et généraliste) : AFP, L'Express, le Moniteur, l'Usine Nouvelle, L'Opinion...
- Mise en place et participation à des actions en faveur de la mixité et de la féminisation de métiers de l'ingénierie : conférence avec Global Contact, contribution à l'enquête Mutationnelles sur **la place des femmes dans les filières scientifiques et techniques**, table ronde à l'occasion de la Semaine de l'Industrie...

Toute l'actualité de Syntec-Ingénierie via une newsletter hebdomadaire destinée à plus de 6 000 abonnés et sur nos comptes Twitter et LinkedIn.

Faire découvrir les solutions des ingénieries sur les problématiques de la ville et du climat à l'occasion du 14e « meet.ING de l'ingénierie » organisé dans le cadre de World Efficiency (plus de 10 000 visiteurs sur 3 jours).

Cette édition inédite a permis de présenter sur le « Carré de l'Ingénierie » l'expertise des adhérents et leurs réalisations innovantes.



- L'international à l'honneur avec une table ronde traitant de l'acquisition des données pour une meilleure gestion des villes des pays du sud et une plénière sur l'Afrique, « Terre d'enjeux pour la mobilité, l'énergie et le climat ».

Le meet.ING de l'ingénierie sur World Efficiency en quelques chiffres...

- 1 500 étudiants présents pour découvrir le Forum de l'ingénierie
- 1 000 participants aux plénières et tables rondes
- 75 parutions presse (nationale, régionale et professionnelle)



Retrouvez toutes les informations concernant le meet.ING sur : www.syntec-ingenierie.fr → Evénements → meet.ING



SOCIAL

Répondre aux questions pratiques des adhérents
Encourager les échanges entre les entreprises et la démarche collective autour de bonnes pratiques
Favoriser le dialogue avec les partenaires sociaux de la Branche

Répondre aux questions pratiques des adhérents

- Apporter un soutien juridique à nos adhérents en droit social, plus précisément dans l'application de la Convention collective et les textes législatifs en vigueur.
- Publier les données de références relatives à l'actualité sociale et conventionnelle :
 - La mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle
 - La mise en œuvre de l'accord de branche du 7 octobre 2015 sur la complémentaire santé
 - Les évolutions de la représentation dans les entreprises suite à la mise en œuvre de la loi relative au dialogue social et à l'emploi du 18 août 2015 (dite loi Rebsamen)
 - La mise en œuvre du compte personnel de prévention de la pénibilité

Encourager les échanges entre les entreprises et la démarche collective autour de bonnes pratiques

- Organiser les échanges entre les adhérents, préparer les prises de position de l'ingénierie dans les instances de branche et interprofessionnelles
- Accompagner les entreprises adhérentes dans la mise en œuvre des principales mesures inscrites dans les lois relatives au travail, au dialogue social et à l'emploi, à la généralisation d'une couverture santé et à la formation professionnelle des salariés...
- Organiser le partage d'information et le benchmark sur les bonnes pratiques des entreprises du secteur, au travers de la commission sociale, de groupes de travail et des réunions d'information (7 juillet et 9 décembre 2015)

Favoriser le dialogue avec les partenaires sociaux de la Branche

- Définir les positions de l'ingénierie pour les mandats de négociation de la Branche : négociations sociales, salaires, évolution de la convention collective...
- Participer activement au dialogue social de la Branche et aux travaux paritaires en défendant les spécificités de l'ingénierie : commission paritaire de négociation de la convention collective, convention paritaire de suivi de la protection sociale...
- Suivre les mandats des représentants au sein d'instances de Branche et interprofessionnelles régionales et nationales en préparant et coordonnant leurs positions.

Actualité sociale de la Branche 2015-2016

INSTANCES PARITAIRES

- Avenant à l'accord du 30/10/2008 portant sur la révision de l'accord du 19/05/95 et de l'avenant du 17/05/05 portant sur la CPNE
- Accord portant sur la création des Commissions Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle CPREFF

FORMATION & ACCOMPAGNEMENT

- Accord sur la Formation Professionnelle et l'Apprentissage du 25 juin 2015
- Avenant du 25 juin 2015 portant sur la modification de l'accord du 13/03/2012 et de son avenant du 13 mars 2015 portant sur l'OPCA

COMPLEMENTAIRE SANTE

- Accord national du 07 Octobre 2015 relatif à la mise en place d'une couverture collective de Branche

FORMATION & RSE

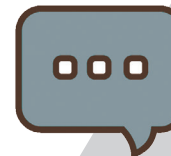
La formation constitue un enjeu prioritaire pour accompagner les mutations des entreprises du secteur. La Commission Formation de Syntec Ingénierie se réunit régulièrement pour définir les actions prioritaires et les thèmes répondant à l'activité et aux besoins des entreprises. L'action de Syntec ingénierie est organisée autour des thèmes suivants :

Définir des axes prioritaires de formation des sociétés d'ingénierie

- Etablir des priorités en termes de besoin et définir un plan d'action pour la profession sur la base des études portées par l'observatoire de la branche (OPIIEC). Ces études paritaires permettent de donner un cadre aux acteurs de la formation sur les besoins en compétences nouvelles.
- En 2015 – 2016, deux études spécifiques aux métiers de l'ingénierie sont réalisées dans le cadre de l'OPIIEC :
 - une étude sur les entreprises de l'ingénierie et du conseil en environnement
 - une étude sur l'impact de la maquette numérique : les métiers et les compétences.

Développer un cadre de la formation initiale et professionnelle répondant aux enjeux en compétence du secteur

- Accompagner les entreprises dans leurs nouvelles obligations de formation initiale (taxe d'apprentissage) et continue (contribution formation). Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle (loi du 5 mars 2014), Syntec Ingénierie s'est employé à informer ses adhérents de manière constante, notamment à travers la newsletter hebdomadaire.
- Représenter l'ingénierie dans les choix relatifs au financement de la formation continue au travers de l'OPCA de Branche (Fafiec).
- Maintenir et développer des partenariats avec les établissements de formation initiale (centres de formation d'apprentis, écoles d'ingénieurs, universités) : participation aux instances (CA, conseils pédagogiques, conseils de perfectionnement), réunions d'information avec les représentants d'écoles.
- Mener des actions de connaissance et de promotion des métiers de l'ingénierie auprès des jeunes : brochures métiers, conférences, participation à des salons étudiants (par exemple le Forum des métiers de l'environnement le 10 novembre 2015)



Le club RSE, créé en 2011 et présidé par Romain Brochu, s'est particulièrement intéressé cette année aux sujets suivants :

- L'organisation de rencontres et le développement d'échanges RSE avec des parties prenantes significatives : grands donneurs d'ordres engagés en matière de RSE, fédérations professionnelles «métiers»... (EDF le 12 mars 2015, FNTP le 4 juin 2015, FIEV le 2 février 2016...)
- La préparation d'un guide sur les évolutions de l'ISO 9001 v2015
- Les relations avec des organismes d'évaluation RSE (Acesia le 21 décembre 2015 et Ecovadis le 12 avril 2016) pour adapter leurs questionnaires aux enjeux spécifiques de l'ingénierie
- L'adaptation des clauses RSE dans les marchés de travaux type AFD, en lien avec la Commission Internationale
- La participation au groupe de travail MEDEF « animation interne de la RSE »
- La définition d'indicateurs clés de performance RSE

À L'INTERNATIONAL

Appui collectif au développement international des adhérents

Agir auprès des organismes de financement

- Force de proposition pour faire évoluer les procédures de consultation et de passation de marché : AFD, DG Trésor, Banque Mondiale, Union européenne, BERD et BEI.

Avril 2016 : Délégation à la BEI en lien avec EFCA

Mars 2016 : Réunion biennale avec l'AFD et mission à Washington (BM, BID) avec Medef International

Promouvoir la valeur ajoutée de l'ingénierie française auprès des grands donneurs d'ordre internationaux

- Informer les adhérents sur les principales visites de délégations étrangères en France ou pour les missions ministérielles pertinentes. En lien avec Business France, MAE et Medef International, pour mettre en valeur nos adhérents, en particulier les PME.

Lancement d'actions ciblées au Myanmar avec le partenaire MEC pour appuyer les activités françaises dans ce pays.

Côte d'Ivoire : signature d'un accord avec CHANIE à Abidjan en juin 2015.
Constitution d'un club Vivapolis local avec le soutien de l'Ambassade de France, des CCEF, du Medef.



Des actions pays ciblées conduites à la demande des adhérents, relations avec les fédérations étrangères

- En particulier en Afrique, en Asie et dans les pays fléchés par la diplomatie économique au travers des grandes filières (ville durable, sport, santé) : Chine, Mexique, UAE, Maroc...
- En coordination avec FIDIC et EFCA : tisser des liens avec les fédérations étrangères pour assurer de bons relais à nos entreprises et favoriser les partenariats.

Janvier 2016

La Lettre Internationale N° 2 reprend les actions de la Commission Internationale menées en 2015 autour des axes retenus par ses membres



Réduction des freins
Défense de la profession
Fonctionnement en communauté de réseau

Réduire les freins au développement des entreprises à l'international

- Analyser les contraintes de nos entreprises.
- Action liée à la fiscalité (travail avec AFD).
- Favoriser la mobilité et la sécurité des personnels en évaluant et limitant les risques.

Défense des intérêts de la profession face à la concurrence publique

- Agir face aux risques récurrents de concurrence publique pouvant induire des distorsions de positionnement à l'international tout en privilégiant le dialogue constructif en faveur des intérêts français.
- Mise en place d'un code de bonne conduite et d'un suivi périodique avec Expertise France International.



Des échanges dynamiques et permanents grâce au réseau LinkedIn



Lieu d'échanges constant pour tous et pour les PME

- La Commission Internationale est un lieu d'information et d'échanges majeur pour les adhérents, tant pour leurs préoccupations transversales que pour initier des projets partagés et des partenariats.
- Syntec-Ingénierie est une force de soutien dynamique aux PME à l'international, en favorisant les échanges entre adhérents PME et ETI, au travers des filières et aussi par rapprochement avec des organisations complémentaires (Club Adème, Pexe, SER ...).

Se positionner comme un acteur majeur du commerce extérieur

- Syntec-Ingénierie est sollicitée et s'implique comme acteur majeur du commerce extérieur et de la diplomatie économique en lien avec les ministères, opérateurs publics et privés concernés.
- Action continue pour encourager et faire connaître les dispositifs de soutien et de promotion, en particulier pour les PME. Conduite de réunions à l'initiative de Syntec-Ingénierie, en appui avec des partenaires (PEXE, Adème, SER, Business France, AFD/FFEM...)
- Syntec-Ingénierie se place au centre des grands enjeux mondiaux pour nos adhérents au sein d'actions collectives. Par exemple : l'action ville durable à l'international (devenue Vivapolis) et Fer de France.
- Syntec-Ingénierie s'implique dans la nouvelle filière « équipements sportifs » validée en mars 2016 et participe aux travaux du COSEI et de la CNI avec une forte mobilisation sur les actions en faveur de l'environnement.



JURIDIQUE

Identifier les sujets législatifs, réglementaires et normatifs impactant le secteur de l'ingénierie et informer les adhérents
 Dialoguer avec les pouvoirs publics et faire des propositions sur les réformes en cours ou à venir
 Répondre aux questions juridiques des sociétés d'ingénierie

Un nouveau droit de la commande publique

- L'ordonnance du 23 juillet 2015 et le décret du 25 mars 2015 achèvent la transposition des nouvelles directives « marchés publics ». Avec une réforme importante du droit des concessions, impulsée également par l'Union européenne, ces textes instaurent un nouveau cadre juridique pour la commande publique, entré en vigueur le 1er avril 2016.

Outre les contributions de Syntec-Ingénierie aux consultations publiques, la fédération a largement expliqué son point de vue directement auprès des autorités publiques ou à travers certains médias. Syntec-Ingénierie s'engage également auprès de ses adhérents en les tenant spécifiquement informés des évolutions juridiques en organisant des réunions d'information au travers de sa Commission juridique.

- Une réunion d'information sur les contrats privés et marchés publics à Nantes le 23 février 2016
- Des commissions juridiques thématiques : marchés publics le 15 avril 2016, contrats FIDIC le 21 avril 2016, contrats privés le 4 mai 2016
- Une formation sur les marchés publics à Paris le 14 juin 2016



Droit des contrats : deux réformes essentielles entrent en vigueur en 2016



Un nouveau code civil en matière de droit des contrats et des obligations

- L'ordonnance du 10 février 2016 modifie les parties du code civil relatives au droit des contrats et des obligations. Il s'agit d'une réforme importante dans la mesure où il s'agit du droit commun en la matière et que ces dispositions ont été remarquablement stables depuis le premier code civil en 1804. Seules quelques dispositions sont entrées en vigueur à la publication de l'ordonnance ; l'essentiel de la réforme entrera en vigueur le 1er octobre 2016, ce qui laisse un peu de temps aux entreprises pour s'y préparer. S'il s'agit en général d'une modernisation des termes et d'une codification à droit constant de règles jurisprudentielles, l'ordonnance introduit quelques nouveautés comme la théorie de l'imprévision qui n'existait pas en droit civil.

Syntec-Ingénierie a participé à la consultation sur le projet d'ordonnance et accompagne ses adhérents via des réunions d'information et des notes d'explication pour les aider à se préparer avant le 1er octobre 2016.

Et aussi...

L'actualité juridique a été dense ces derniers mois et Syntec-Ingénierie s'est mobilisé sur de nombreux sujets : droit de l'environnement, loi « Création, Architecture et Patrimoine », transition énergétique, BIM, DT-DICT...

ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITÉ

Participer à l'élaboration d'un cadre d'exercice de l'ingénierie de l'environnement
Mettre en place des actions concrètes de structuration de la filière environnement et biodiversité



Syntec-Ingénierie a particulièrement œuvré lors de la démarche de modernisation du droit de l'environnement, en mettant en avant des notions de compensation par l'offre, qui ouvrent la voie à la mutualisation de la compensation de l'empreinte écologique des projets

- Ces travaux, menés sous l'égide du ministère, donneront lieu à des modifications concrètes du droit de l'environnement par la future loi relative à la biodiversité et par voie d'ordonnance. Notamment à travers le Conseil national de la transition écologique, Syntec-Ingénierie suit ces projets et formule ses propositions d'amendements aux autorités compétentes.
- Un premier projet d'ordonnance prévoit de modifier le code de l'environnement en ce qui concerne les évaluations environnementales des projets (étude d'impact) et des plans et programmes. Ce texte transposerait la directive sur les études d'impact, révisée en 2014, et propose notamment d'instaurer une « clause filet » qui prévoit que tout porteur de projet devra solliciter l'avis de l'autorité compétente pour savoir s'il y a lieu de réaliser une étude d'impact.
- Syntec-Ingénierie a été consultée lors de l'élaboration du Cahier des Charges du volet «Biodiversité» du Programme des Investissements d'avenir.
- La fédération de l'ingénierie a participé à la commission « Richard » sur la démocratisation du dialogue environnemental. Ceci a permis de mettre en avant la valeur ajoutée de l'ingénierie dans la mise en œuvre de solutions techniques et donc de davantage en sécuriser le déroulement.

Concurrence déloyale - Charte d'engagement dans le domaine de l'évaluation environnementale

- Elaborée pendant plusieurs mois sous l'égide du CGDD et avec le concours de l'ensemble des parties prenantes, elle résume les principaux points auxquels doit pouvoir répondre une structure opérant dans le domaine de l'évaluation environnementale : indépendance de l'expertise, devoir de conseil et confidentialité, transparence, adaptation des moyens et compétences, responsabilité.
- Actuellement, plus de vingt sociétés d'ingénierie, représentant près de 1500 professionnels de l'environnement, sont engagées : deux sessions de signatures le 15 juin 2015 et le 20 janvier 2016. Syntec-Ingénierie a pour objectifs de vérifier que l'Etat assure bien la promotion de cette démarche auprès de l'ensemble des utilisateurs publics et privés potentiels (DREAL, DDT, etc) et qu'un observatoire soit mis en place afin d'obtenir des indications sur l'usage de cette charte, par type d'acteur et d'ouvrage.
- A ce stade, le CEREMA et la plupart des ONG ont fait le choix de ne pas s'inscrire dans la démarche de cette Charte.

La loi cadre Biodiversité, qui crée l'Agence Française de la Biodiversité, a fait l'objet de propositions d'amendements portées par Syntec-Ingénierie. Malgré les assurances reçues, la vigilance reste entière quant aux missions effectivement réalisées par cette Agence et à leur possible exercice dans le champ concurrentiel.





INNOVATION

Soutenir le Crédit Impôt Recherche pour encourager la R&D
Echanger avec les acteurs de l'innovation
Valoriser la profession dans les appels à projets
Promouvoir l'innovation

Approfondir les liens entre les ingénieries et les acteurs de l'innovation

- Une rencontre-débat le 24 septembre 2015 avec le directeur Villes et Territoires Durables de l'ADEME a ouvert des voies de coopération et de collaboration.
- Participer à l'animation d'actions prospectives et d'ateliers de l'ADEME.
- Contribuer aux comités d'experts de l'ADEME.

Cette réunion a également permis d'identifier les domaines sectoriels où l'ingénierie aurait toute sa place, grâce entre autres à son approche systémique.

- La participation de la Commission Innovation au séminaire organisé par BPI France et la DGE le 18 mars 2016 sur « Le financement de l'innovation pour les entreprises de services ».
- L'implication de représentants de la commission au sein du comité d'orientation pour la recherche appliquée en génie civil de l'IREX.



Crédit Impôt Recherche : se mobiliser pour faire avancer le CIR en faveur des ingénieries.

- Syntec-Ingénierie soutient et défend le Crédit Impôt Recherche (CIR) qui permet aux sociétés d'ingénierie de conserver et de développer leur capacité de R&D.

Programme Investissement d'Avenir : développer la participation des ingénieries dans les projets soutenus par le PIA

La Commission Innovation a rencontré le 18 mars 2016 le Président du Commissariat Général à l'Investissement afin d'échanger sur les voies d'amélioration possibles pour développer la participation des ingénieries dans les projets soutenus par le CGI.

Promotion des projets innovants via deux prix nationaux destinés aux professionnels et aux étudiants

- **Grand Prix National de l'Ingénierie** avec les ministères de l'Ecologie et de l'Industrie pour valoriser les projets des sociétés d'ingénierie.
- **Prix de l'Ingénierie du Futur** à destination des étudiants. Le thème 2016 : « Repenser les territoires ».

 **PRIX DE L'INGENIERIE DU FUTUR**



VILLE DURABLE & CONNECTÉE

Aspiration profonde des citoyens pour des villes « à mieux vivre »
Nécessité d'économiser les ressources, notamment énergétiques
Préservation de l'environnement et du climat



L'ingénierie est au cœur du sujet pour convertir les idées et réflexions en solutions opérationnelles efficaces et globales. Les enjeux d'innovation sont fondamentaux et la dimension internationale décisive.

Une mobilisation forte et continue

Une comité de pilotage composé de membres du Conseil d'Administration et un groupe de travail dédié.

Une implication dans les actions nationales et internationales

- 14e Meet.ING de l'ingénierie du 13 au 15 octobre 2015 :
 - Organisation de la table ronde ville durable dans le cadre du salon « World Efficiency» en prélude de la COP 21
 - Organisation d'un parcours thématique «Ville durable & connectée» sur le Carré de l'ingénierie
- Participation très active à la création et aux instances de gouvernance de l'association Vivapolis-Institut de la ville durable
- Pilotage des actions à l'international de Vivapolis
- Implication dans les **simulateurs 3D de la Ville Durable** à Astana et Santiago du Chili
- Participation dans certains des **16 démonstrateurs industriels lancés par le MEEM** et le ministère du Logement et de l'Habitat durable
- Contribution dans la coordination des nouveaux standards ISO de « Rethink Cities »



Le magazine «Ingénierie & projets» spécial climat dédié en partie à la résilience des villes.

Plénière de N. Jachiet, PDG d'Egis et Président de Syntec-Ingénierie, J-N Guillot, Directeur Projet Ville Durable, EDF, F. Richard, Directeur des Partenariats et Réglementation Smart Cities, Orange, P. Veltz, Président-directeur général de Paris Saclay lors du 14e Meet.ING de l'ingénierie organisé dans le cadre du salon World Efficiency.



Sélection de projets
« Urban Solutions »
proposés par WUC /
UN Habitat avec Fidic.



INFRASTRUCTURES, BÂTIMENT & GÉOTECHNIQUE

Préserver le rôle de l'ingénierie indépendante

- Transposition des directives « Marchés Publics » : Syntec-Ingénierie a pris position pour limiter les recours aux contrats globaux et défendre la maîtrise d'œuvre, améliorer les conditions de paiement des EPIC et préciser le périmètre du « sourçage ».



BIM / Maquette numérique

- Le GT BIM a été la cheville ouvrière de la publication le 29 mars 2016, sous l'égide de Mediaconstruct, d'un guide pour une convention type de groupement pour une opération sous BIM. Ce document permet, sur la base d'une sélection de « cas d'usages » souhaités par le maître d'ouvrage, de préciser les interventions de chacun des contractants.
- Syntec-Ingénierie, membre du Plan de Transition Numérique du Bâtiment (PTNB), s'investit notamment dans le groupe de travail piloté par la MIQCP pour la rédaction d'un guide à destination des maîtres d'ouvrage. Syntec-Ingénierie formule en particulier des propositions d'évolution des pourcentages de rémunération des éléments de mission MOP.
- Syntec-Ingénierie rédige également, en partenariat avec les exploitants de bâtiment, un guide de préconisation à l'attention des maîtres d'ouvrage, pour les aider à préciser leurs besoins et attentes vis-à-vis du BIM.

Ingénierie et Architecture : vers des sociétés de maîtrise d'oeuvre ?

La taille des acteurs français de maîtrise d'œuvre crée un frein à l'export et entraîne en France un déséquilibre au profit des entreprises (majors de la construction).

L'administration considère qu'il est nécessaire de rehausser la valeur de la conception, permettant ainsi une relation plus équilibrée entre l'architecture et l'ingénierie.

Cette amélioration passe par une meilleure intégration des deux professions, ce qui reste limité par la loi de 1977 : celle-ci autorise une société d'architecture à exercer l'ingénierie, alors que les discussions pour envisager l'inverse restent impossibles.

Qualité environnementale des bâtiments

- Syntec-Ingénierie collabore avec Certivéa sur la définition des exigences liées aux modes de preuves du futur Référentiel Bâtiment Durable 2016. Ce référentiel de certification, programmé pour juin 2016, sera élaboré à partir du nouveau cadre de référence du bâtiment durable de l'association HQE qui s'organise autour de 4 engagements et de 12 objectifs.
- Participation aux travaux du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer sur les évolutions de la réglementation thermique 2012.
- Mise en œuvre des réglementations, et notamment de la loi de Transition de l'économie et de Transition énergétique : Syntec-Ingénierie est représenté au Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Énergétique (CSCEE).

Participation de Ludovic VAZ, président du bureau Bâtiment de Syntec-Ingénierie, au BIM World le 7 avril 2016.

13 janvier 2016 : retour d'expérience sur la Maquette Numérique en exploitation (opération Ségure-Fontenoy)

Contribuer aux débats parlementaires sur les évolutions du contexte législatif, réglementaire et normatif
Participer aux échanges avec les acteurs structurants des différents secteurs afin de favoriser un cadre économique d'exercice utile aux intérêts de l'ingénierie de la construction



Infrastructures ferroviaires : échanges avec SNCF Réseau

Des discussions avec la direction Finance et Achats ont permis de mettre en place des améliorations concrètes en termes de facturation et de conditions contractuelles (responsabilités, pénalités, conditions de règlement). Une démarche complémentaire a permis de redéfinir une nouvelle phase d'ateliers conjoints entre les sociétés adhérentes à Syntec-Ingénierie et SNCF-Réseau : l'innovation, et en particulier le BIM (voir « Eurodigirail » ci-dessous), la MOE travaux et la sécurité, la gestion dynamique des marchés (démarche de REX permanent) et le plan de charge.

Syntec-Ingénierie préside la filière interprofessionnelle « Fer de France ».

Eurodigirail, une initiative de Fer de France pour impulser une plateforme de continuité numérique de filière, à l'instar de Boostaerospace dans l'aéronautique.

Un échange prospectif entre les professionnels des infrastructures et le Directeur Général des Infrastructures de Transports et de la Mer :

- La prise en compte de l'impact des variations climatiques devrait permettre de mieux concilier le temps long du développement d'une infrastructure et l'horizon plus court du politique.
- La France connaît un haut niveau d'équipement et des difficultés de finances publiques. La réflexion doit donc porter sur des projets où l'infrastructure est déjà en fonctionnement et où des technologies anciennes et récentes coexistent.
- L'ingénierie est attendue dans sa capacité à inventer et mettre en avant des propositions. La tendance au low cost, et éventuellement à l'uberisation, nécessite de travailler sur de nouvelles méthodes, de nouveaux usages pour faire baisser les coûts.

Géotechnique - plusieurs publications pour améliorer le cadre d'exercice :

- *Guide d'application et Recommandations pour l'application de la norme NF P 94-500 (missions géotechniques)*
- *Ingénierie géotechnique et Maîtrise d'œuvre pour la construction de bâtiments*
- *Recommandations pour les investigations géotechniques pour les études géotechniques de conception*



L'organisation par VNF de la présentation du projet de Canal Seine Nord Europe dans les locaux de Syntec-Ingénierie le 12 novembre 2016 :

L'occasion pour les ingénieries de mieux prendre connaissance du projet et pour VNF de mieux appréhender les capacités de l'ingénierie française.



IDRRIM : sous l'impulsion de Syntec-Ingénierie, le comité ingénierie de l'IDRRIM a publié deux guides, l'un sur l'AMO, l'autre sur l'analyse des variantes d'entreprise.



INDUSTRIE & ÉNERGIE

L'ingénierie au cœur des projets

- Une note préliminaire a été produite rappelant la valeur ajoutée de l'ingénierie dans la réussite des projets en partenariat avec les maîtres d'ouvrage depuis les premières phases de conception jusqu'à la mise en route des unités industrielles.

La note rappelle notamment les bonnes pratiques à respecter entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage pour garantir le respect du délai et des coûts dans le plus grand respect de la sécurité.

Participation à la Semaine de l'Industrie : des conférences et tables rondes dans différentes écoles pour promouvoir les métiers de l'ingénierie professionnelle à travers la France.

L'apport de l'ingénierie dans la maîtrise des risques technologiques

- Un groupe de travail issu du bureau Industrie et Energie a également produit une note préliminaire listant les contributions potentielles de l'ingénierie pour ses clients confrontés à des problématiques de maîtrise des risques technologiques.
- L'ingénierie a développé des méthodes permettant d'identifier, de simuler et de répondre aux différents risques des unités industrielles au cours des différentes étapes de son cycle de vie (Conception/construction, exploitation, démantèlement).
- La note liste un certain nombre d'outils et de méthodes utilisés dans différents secteurs de l'industrie. Certains de ces outils permettent de prendre en compte également les facteurs humains.

Réussir la transformation industrielle avec l'ingénierie
L'apport de l'ingénierie dans la maîtrise des risques technologiques
Les atouts de l'ingénierie dans le mix énergétique et face aux évolutions technologiques

Loi de transition énergétique et énergies nouvelles : un secteur porteur pour les sociétés d'ingénierie ?

La loi de transition énergétique a prévu un certain nombre d'objectifs pour augmenter notamment la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

- Les biocarburants et la chimie verte présentent un intérêt potentiel important mais ces domaines technologiques sont encore loin d'être matures et le bas prix du pétrole est un frein majeur à l'essor de ces industries.
- L'énergie solaire présente un intérêt potentiel dans le domaine des usines de production de silicium photovoltaïque mais le nombre d'usines se construisant par an dans le monde est très limité.

Les autres énergies nouvelles sont moins porteuses d'activités potentielles . Néanmoins l'éolien offshore et la géothermie peuvent présenter un intérêt pour certaines sociétés d'ingénierie.



Syntec-Ingénierie
membre fondateur
de l'Institut de la Ré-
industrialisation : des
conférences organisées
ainsi qu'un trophée national.

INGÉNIERIE & CONSEIL EN TECHNOLOGIES



Veiller aux évolutions économiques et politiques qui auraient un impact sur le secteur et ses clients
Promouvoir la profession et ses métiers auprès des étudiants
Mettre en valeur les réalisations et apporter de la visibilité auprès des clients et instances publiques
Défendre la profession, notamment à travers des actions sur le CIR

Anticiper

Elaboration de veilles périodiques sur la situation macro-économique des différents secteurs d'activité de l'ICT. Cela a pour objectifs d'avoir une vision sur l'évolution du métier, du marché et d'anticiper les évolutions et stratégies d'avenir.

Promouvoir

- Auprès des étudiants : film sur l'Ingénierie et le Conseil en Technologies qui sert de support à toutes les interventions de la profession dans les écoles.
- Participation à des Conseils d'Administration d'Ecoles et d'Etablissement d'études supérieures
 - Participation à plusieurs évènements et salons (Semaine de l'industrie...)

Valoriser la profession

- Rencontre et participation à des réunions de travail avec le GPS (Alliance) pour l'Industrie du Futur
- Participation aux travaux de la PFA (Groupe de travail de compétences de demain)
- Présentation des activités de l'ICT au SIA
- Echanges avec le GIFAS
- Echanges avec la FIEV pour les activités ICT au sein des équipementiers de France

Valoriser les projets industriels

- La transition énergétique
- L'usine du futur
- Le véhicule autonome
- Le véhicule connecté

Améliorer les conditions d'exercice

Participation active aux réunions et groupes de travail des délégués liés aux Affaires juridiques, sociales et formation.

Défendre

- Rencontre et participation à des réunions de travail avec la DGE pour représenter l'ingénierie professionnelle et les activités de l'ICT.
- Rencontre avec les ministères (ministère de l'Economie, de la Recherche), les parlementaires et les sénateurs concernés par le Crédit Impôt Recherche (CIR) pour définir les actions à mener pour défendre et pérenniser durablement le CIR. Les arguments de Syntec-Ingénierie en faveur du CIR :
 - fait parti du business modèle des entreprises
 - participe activement à la compétitivité
 - participe au développement de l'innovation et de la recherche
 - est un facteur de stabilité et de durabilité
 - finance activement les processus majeurs de recherche et de développement
 - crée de l'emploi
 - renforce le recrutement des doctorants et des ingénieurs fortement diplômés



EN REGIONS

Rassembler les adhérents pour des actions de proximité
Promouvoir l'ingénierie locale auprès des acteurs économiques et des pouvoirs publics
Valoriser les métiers de l'ingénierie

Bretagne

- Syntec-Ingénierie Bretagne siège au sein du Medef régional et gagne ainsi du poids pour défendre la profession, promouvoir ses métiers, animer les réseaux et attirer de nouveaux talents.

Pays de la Loire

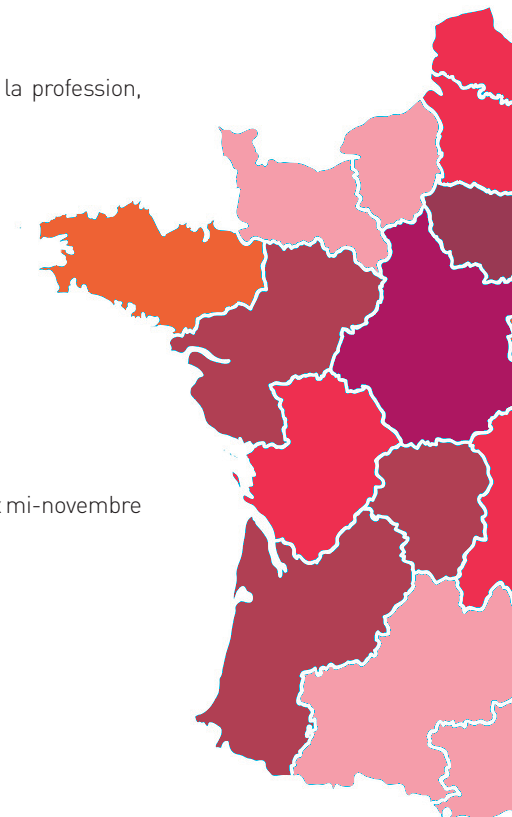
- Information des adhérents réunis le 23 février 2016 sur des sujets transversaux : les aspects juridiques des contrats de maîtrise d'œuvre, la réforme de la formation professionnelle.
- Rencontre-échanges le 25 février 2016 avec le président du cluster Novabuild.

Aquitaine - Limousin-Poitou-Charentes

- Promotion de l'ingénierie régionale auprès des maîtres d'ouvrage publics et privés : meet.ING à Bordeaux mi-novembre 2016 sur le thème de l'urbain.
- Information sur les guides techniques de Syntec-Ingénierie destinée aux prescripteurs.
- Organisation d'une journée professionnelle sur la réforme des marchés publics.

Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées

- Elaboration et signature d'une charte Infrastructure avec la mairie de Toulouse.
- Signature d'une charte de maîtrise d'œuvre en infrastructure avec Toulouse Métropole : Elle doit notamment aider à réaliser des estimations budgétaires propres à répondre aux besoins des deux parties et permettre à Toulouse Métropole de mieux sélectionner ses investissements, de gagner du temps mais aussi d'éviter les incompréhensions.
- Participation au Schéma de Développement Economique de Toulouse Métropole. présenté le 23 juin 2015.
- Participation à la conférence de presse à l'occasion de la sortie du TOP Economique 2015 en septembre 2015.
- Participation à la filière activités immobilières, commission services, de la CCI de Toulouse.
- Dans le cadre des « Rencontres de l'immobilier », organisation le 12 novembre 2015 d'une manifestation intitulée « Les acteurs de l'immobilier font leur BIM ».



Hauts de France

- Formation : participation et représentation auprès instances de formation régionales
- Promotion de l'ingénierie auprès des clients : organisation d'une table ronde le 28 avril 2016 sur le BIM, les enjeux et les bonnes pratiques dans le bâtiment et l'industrie ; quels bénéfices pour la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Une centaine de participants dont 80% de clients.
- Métiers : organisation du Meet'ingé le 25 janvier 2015 : 60 étudiants régionaux et 20 professionnels

Alsace Champagne - Ardenne Lorraine

- Innovation : participation active au pôle de compétitivité Alsace Energivie.
- Métiers : implication forte au sein du centre de ressources sur le bâtiment durable, initié par la région Alsace.

Auvergne - Rhône-Alpes

- Participation active à plusieurs manifestations : conférence régionale de l'investissement public à la préfecture du Rhône, rencontre métropolitaine de l'achat public, Batira 2015 avec l'organisation d'une conférence sur les métiers de l'ingénierie et tenue d'un stand Syntec- Ingénierie.
- Promotion de l'ingénierie auprès des clients publics et privés :
 - Organisation du meet.ING régional prévu au 4e trimestre 2016 sur le thème de l'urbain, des territoires.
 - Organisation le 19 novembre 2015 de la manifestation annuelle organisée par la Délégation Régionale sur le thème de « l'ingénierie et la ville intelligente ». La table ronde a été présidée par Michel Le Faou, vice-président de Lyon Métropole et l'animation assurée par un journaliste et Benoit Bardet, directeur adjoint de la SPL de Lyon Confluence.
 - Organisation d'un petit déjeuner avec Xavier Rhoné, directeur de l'ingénierie Rhône Alpes de SNCF Réseau.
- Signature par la délégation régionale en Auvergne d'une charte relative à la détection des offres anormalement basses mise en place par le Conseil Départemental du Puy de Dôme pour ses marchés.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Organisation le 2 juin 2016 d'une journée professionnelle sur la réforme des marchés publics.

Campagne
d'information et
de sensibilisation des
adhérents dans 5 régions
sur la réforme des marchés
publics.

D'autres suivront début 2017.

L'ÉQUIPE DE SYNTEC-INGÉNIERIE

Karine Leverger

Délégué Général

Christophe Longepierre

Délégué Général Adjoint, en charge de la Construction et de l'Environnement/
Biodiversité

Benjamin Valloire

Délégué aux Affaires Juridiques

Thomas Clochon

Délégué aux affaires sociales et formation

Martine Roux-Herry

Déléguée Événements et Développement

Chloé D'Halluin

Chargée de Communication & Relations Presse

Elodie Granger et Sofia Ramalheiro

Assistantes de direction

Marion Soler

Assistance aux adhérents aux Affaires Sociales

Elodie Mermillon

Déléguée Taxe d'Apprentissage et relations écoles

Patrick-Yann Dartout

Délégué International

Gérard Monteaud

Responsable Informatique

Marc Eybert

Assistant informatique

Jean Félix

Fédération Européenne de l'Ingénierie (EFCA)

EXTRAIT DE LA REVUE DE PRESSE

Mars 2015 - Mecasphere : « *Filière ferroviaire : attention danger !* »

20 février 2015 - Libération : « *DOSSIER SPECIAL Vers une ville plus Smart !* »

Avril 2015 - Ville, rail & transports : « *Modernisation du réseau ? « Nous sommes prêts »* »

19 avril 2015 - Ouest France : « *Grand prix national de l'ingénierie 2015, c'est parti* »

10 avril 2015 - Le Moniteur : « *Ingénierie : « La chute des commandes publiques nous inquiète »* »

24 avril 2015 - Le Moniteur : « *Profession : Comment l'ingénierie publique cannibalise le privé* »

22/23 mai 2015 - L'Opinion : « *Les ingénieurs face à une concurrence publique de plus en plus déloyale* »

Mai 2015 - Entreprendre : « *Ingénierie : les sociétés qui conçoivent l'avenir* »

20 juillet 2015 - Bulletin Européen du Moniteur : « *Syntec-Ingénierie aide à la création de son homologue ivoirien* »

Juillet/août 2015 - Environnement magazine : « *L'ingénierie s'engage* »

31 août 2015 - Le Moniteur : « *Ordonnance marchés publics : le secteur privé craint la concurrence déloyale des structures liées au public* »

Septembre 2015 - D'Architectures : « *Il faut des normes intelligentes qui ne renchérissent pas le coût global d'un projet* »

09 octobre 2015 - Le Moniteur : « *L'ingénierie face au boom de la ville connectée* » / « *Le numérique ne sera pas le seul à faire évoluer la ville* »

14 octobre 2015 - AFP, 20 Minutes, L'Expansion, Libération... : « *Des sociétés d'ingénierie pour réduire l'impact sur l'environnement des activités économiques* »

10 novembre 2015 - La semaine de l'Île de France : « *Podium innovant pour le Grand Prix National de l'Ingénierie* »

02 décembre 2015 - Le Moniteur.fr : « *Ingénierie et évolutions numériques : ça phosphore sur les aspects juridiques* »

10/16 décembre 2015 - L'Usine Nouvelle : « *Quand le BTP fait BIM* »

22 janvier 2016 - Le Moniteur.fr : « *Les chevaux de bataille de l'ingénierie en 2016* »

Janvier 2016 - Revue Administration : « *Ingénierie et conduite de projets* »

23 mars 2016 - L'Usine Nouvelle : « *Une année compliquée pour l'ingénierie française* » selon Syntec-Ingénierie »

29 mars 2016 - Moniteur Export : « *Notre rôle est de fournir un appui à nos adhérents intéressés par l'international* »